

COLLÈGE CARNOT
BP 20596
Chemin de la Réthourie
32022 AUCH CEDEX 9

☎ 05.62.61.92.00

N° D'IDENTIFICATION : 032 0563N

N° DE SÉANCE : 2

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Du Lundi 13 Février 2014

de 17 h 30 à 20 h

ORDRE DU JOUR

- Préparation de la rentrée 2014
- Décisions budgétaires modificatives
- Conventions
- Sorties pédagogiques
- Questions diverses.

Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2013.

PREPARATION DE LA RENTREE 2014

I – DOTATION GLOBALE HORAIRE

La séance est ouverte à 17 h 30 par une présentation de la Dotation Globale Horaire et les propositions de répartition.

Monsieur le Principal précise les orientations prises en conseil pédagogique conformément au projet d'établissement, à savoir :

- 1 h de Français pour chaque 6ième
- 3h de Mathématiques et 3h d'Anglais pour les 6ièmes
- 1 classe bilangue (Anglais-Espagnol) en 6ième
- dédoublement d'une heure en technologie en 5ième
- ½ h d'aide en mathématiques et en français (5^{ème} et 4^{ème})
- 3h30 (au lieu de 3h) en sciences (Svt et sciences Physiques) en 5ième
- ½ h d'aide en mathématiques pour tous les 3èmes
- 1h d'aide en Français en 3ième
- 1h de remédiation pour le A2
- 1h d'aide en Histoire et Géographie en 4ième et 3ième
- 1h de tutorat (1/2h en HG et 1/2h en Svt)
- 1 h pour les dyslexiques
- 1 ou 2 groupes supplémentaires(en fonction des besoins) en espagnol en 3ème

Conséquences sur les postes enseignants :

- pas de suppression,
- Demande d'une création en Espagnol
- quelques compléments de services reçus seront nécessaires (français, sciences physiques, technologie, arts plastiques)

Les membres du conseil d'administration approuvent cette répartition.

Vote : Pour : 9

Abstention : 12

Contre : 0

AFFAIRES FINANCIERES

I – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES POUR INFORMATION EXERCICE 2013

Les décisions de l'ordonnateur n°3 – 4 – 5 et 6 sont présentées à l'assemblée ainsi que les décisions modificatives pour information n° 10 et 11.

La décision n° 10 concerne des ouvertures de crédits supplémentaires sur subvention du Conseil Général pour la location des installations sportives et sur subvention de l'Etat pour les crédits de fonds sociaux et de bourses

La décision n° 11 retrace les variations de produits scolaires.
(cf tableau 1 joint)

II – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES POUR INFORMATION EXERCICE 2014

Dans la décision modificative n°1, il s'agit d'intégrer le complément de 12 392.46 € non notifié par le Département du Gers en novembre pour l'élaboration du budget 2014. Comme prévu lors de ce dernier, cette somme vient abonder les crédits « énergie » dans ALO.

Il est apparu lors de la notification finale de la dotation de fonctionnement que cette dernière est inférieure de 540.92 € par rapport à celle de l'exercice précédent.

Il convient également de reporter les 400 €, reliquat de l'exercice 2013, correspondant à des dépenses pour la pédagogie différenciée.(cf document 2)

III – SORTIE D'INVENTAIRE

Il s'avère nécessaire de changer le véhicule utilitaire RENAULT TRAFIC acheté par le collège en 1993. Ce dernier demande trop de réparations pour le maintenir dans un bon état de fonctionnement et de sécurité

Il convient donc de demander la sortie de ce bien de l'inventaire.

Un représentant des personnels enseignants demande si un camion 9 places ne pourrait pas être acheté pour éviter les frais de transport d'élèves en compétition.

La gestionnaire précise que le camion est très souvent utilisé par les ouvriers pour le transport des matériaux, le transport des déchets verts à la déchetterie, etc...

Un représentant des parents d'élèves nous informe que l'UGAP vend aussi des véhicules d'occasion à un prix concurrentiel.

Vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La solution envisagée pour se défaire de ce bien est de le faire reprendre par l'établissement auquel sera acheté le futur véhicule. La petite valeur vénale viendra en déduction du prochain achat.

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

IV – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE POUR VOTE n° 2

Il est demandé de prélever sur les fonds disponibles 10 000 € pour l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire.

De plus cette décision retrace l'ouverture des crédits correspondant aux sorties pédagogiques (cf ci-dessous) (cf document 3)

V – SORTIES SCOLAIRES

- **Sortie Eauze** : Une sortie à Eauze « La Domus de Cieutat » est prévue le 20 mai 2014. Découverte du Patrimoine historique local en lien avec l'Antiquité (programme d'histoire et de français). Visite guidée d'une maison urbaine du IV^{ème} siècle. Atelier écriture gallo-romaine et atelier mosaïque.
Le financement du transport est assuré par le Département du Gers à travers la subvention patrimoine.
Professeurs : Mme AIROLDI - Mme BOURDONCLE
Classes : 6 C et 6 D et élèves ULIS
Coût total par élève : 4.5 euros
Participation de la famille : 2 euros.

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- **Sortie Pierrefitte - Nestalas (65)** : Dans le cadre de l'atelier scientifique, les professeurs de SVT proposent à tous les élèves de l'atelier de participer à une sortie à Pierrefitte - Nestalas dans les Pyrénées, **le jeudi 20 février 2014**. Les élèves visiteront l'aquarium (espèces tropicales, espèces d'eau douce), ils verront le nourrissage des poissons, la visite sera commentée et une explication sera faite sur les installations et l'entretien des différentes espèces.

Professeurs : M. BAUDE – M. JOUBERT
Classes : les élèves inscrits à l'atelier scientifique (tous niveaux)
Le financement du transport est assuré par l'établissement.
Coût par élève : 7 euros pour l'entrée financée comme suit :
- **Participation de la famille** : 2 euros.
- **Participation du FSE** : 5 € par élève

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

- **Sortie au Cinéma**

Le projet est d'aller voir un film en avant première et de l'étudier ensuite en classe.
Un commentaire, écrit par les élèves, sera édité ensuite dans la revue « Ciné 32 ». Une présentation au public sera effectuée par les élèves.

Professeur : Mme TINEL
Classe : 3 A- 27 élèves

Coût total par élève : 3 euros
Participation de l'établissement : 1 €
Participation de la famille : 1 €.
Participation du FSE : 1 €

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

VI – CONVENTIONS

- **1/ Convention « mon collège est un musée »**

Le représentant du Conseil Général, Monsieur KSAZ, informe l'assemblée que 252 œuvres du XVème au XXIème siècle sont mises à disposition sur l'ensemble des collèges gersois (21) dans le cadre de sa politique de soutien à l'éducation artistique et culturelle. Les reproductions sont réparties par collège par lot de 12 reproductions. L'objectif est de faire tourner les reproductions 2 fois dans l'année.

Madame la Principale Adjointe précise que l'établissement a choisi d'utiliser 2 œuvres dans les choix de l'histoire des arts sur le thème de la ville.

Certains enseignants vont utiliser l'exposition en français. Un jeu de piste élaboré par les enseignants d'histoire sera proposé aux élèves de 5^{ème}. Dans le cadre de la liaison école collège certains tableaux seront étudiés (liaison Collège Carnot et Ecole Jean Jaurès).

Cette exposition est la bienvenue à un moment où le parcours culturel des élèves fait partie des axes importants d'éducation.

Demande d'autorisation de signer la convention.

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

2/ Convention CPIE – Eco Collège

La convention entre l'association CPIE Pays gersois et le collège Carnot concerne le dispositif « Collège en Bio ». Un accompagnement pour la conduite du projet de développement durable « eco collège » est mis en place sur une durée de 3 ans à raison de 2 journées par année.

Le montant de la prestation annuelle est de 800 € dont 640 € sont subventionnés par le Conseil Général du Gers.

Un représentant des enseignants fait par des difficultés rencontrées pour mener à bien ce projet. Il est difficile de regrouper les élèves éco délégués aux mêmes horaires. Il faudrait faire un atelier.

L'investissement de cette année porte sur la réduction des déchets. La pesée des containers s'avère compliquée et l'aide des agents territoriaux seraient souhaitable. Cependant un effort est réalisé pour le tri des déchets du réfectoire (pain, pots yaourts,...)

Demande d'autorisation de signer la convention.

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

3/ Convention client le Laboratoire Départemental Vétérinaires et des Eaux

Le renouvellement de la convention client est proposé par le Laboratoire Départemental Vétérinaire et des Eaux.

Il est indispensable de procéder à des autocontrôles en restauration collective. Cette convention prévoit 20 prélèvements de denrées pour l'année.

Vote : **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

ACTIONS DIVERSES

I – OPERATION BOL DE RIZ

L'opération « Bol de Riz » aura lieu le mardi 25 février 2014.

Il est proposé **aux élèves et adultes volontaires** de l'établissement de prendre à midi un repas uniquement composé de riz, afin de les sensibiliser au problème de la faim dans le monde qui touche particulièrement les enfants.

La différence entre le prix de revient d'un bol de riz et le prix de revient d'un repas sera intégralement reversée à l'UNICEF

Une déléguée de l'UNICEF va informer les délégués élèves 6^{ème} et 5^{ème} ainsi que les élèves du Conseil Général jeune.

II – PONT DE L'ASCENSION

La récupération du vendredi 30 mai 2014 (pont de l'Ascension) aura lieu le mercredi 28 mai 2014 après-midi, récupération des cours du vendredi 30 mai après-midi.

QUESTIONS DIVERSES

*1/ Les délégués élèves demandent que **des miroirs** soient mis dans les toilettes des garçons.*

Le délégué du personnel précise qu'ils ont été enlevés en raison des crachats.

Le représentant des personnels enseignants demande de mettre au moins un petit miroir si possible.

Monsieur le Principal propose de faire un essai à nouveau.

Madame la Principale Adjointe demande que les délégués des élèves transmettent à leurs camarades la nécessité de respecter ces nouveaux miroirs.

Vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

*2/ Les délégués élèves demandent que **les portables** soient autorisés entre midi et 14 h.*

Madame la CPE est défavorable. Elle mentionne que c'est une source de démotivation et que la récréation est un lieu de communication et de vie ensemble.

Le représentant des enseignants fait préciser la règle de l'utilisation du portable.

Madame La CPE précise qu'un élève qui a absolument besoin de joindre sa famille peut le faire en utilisant son téléphone sur autorisation, à l'arrière de la vie scolaire.

Le représentant des parents d'élèves est défavorable. A présent les forfaits sont illimités et ils ont facilement l'accès à internet. Il est irresponsable de faire rentrer cette technologie dans le collège, les élèves ne sont pas assez matures pour avoir un tel outil.

Madame la Principale adjointe rappelle que le lundi 17 février toutes les classes de 5^{ème} auront une information sur l'utilisation d'internet et de la téléphonie mobile, comment bien les utiliser et ne pas tomber dans les travers.

Les parents d'élèves sont invités à une réunion d'information. Une information aux parents d'élèves aura lieu le lundi 17 février à 17 h 30. Un intervenant spécialisé présentera les usages et répondra aux questions notamment sur les réseaux sociaux.

Vote :

Pour : 2

Contre : 14

Abstentions : 5

3/ Le représentant des enseignants réitère la demande au représentant du Conseil Général pour le nettoyage du plateau sportif. Celui-ci se dégrade, il y a de la mousse et de la terre, de plus l'accès devient dangereux pour les élèves.

Le représentant du Conseil Général mentionne qu'il prend la demande en compte et qu'il transmettra celle-ci au service concerné.

4/ Madame la Principale Adjointe demande l'autorisation aux membres du conseil d'administration d'organiser une session de rattrapage pour l'épreuve d'EPS au DNB pour les élèves blessés ou malades lors des premières épreuves de course de fond. Cette deuxième épreuve peut avoir lieu le mardi 13 mai. En cas de conditions météorologiques ne permettant pas l'examen le 13 mai, la date de repli sera le 20 mai (pour une quinzaine d'élèves environ).

Vote : Pas d'opposition

5/Madame la Principale Adjointe remercie la représentante de la Mairie pour l'attribution de la Salle du Mouzon à titre gracieux pour le forum des formations.

6/ Un représentant des enseignants informe que depuis le changement de fournisseur l'accès internet est difficile.

Le représentant du Conseil Général, Monsieur KSAZ, annonce que ce problème est connu et ces perturbations sont intervenues depuis le changement de fournisseur. Le Conseil Général prend en charge les démarches à effectuer.

Un représentant des parents d'élèves explique que les familles utilisant certains navigateurs ont des problèmes d'accès à GEPI, en raison d'un certificat d'accès à GEPI qui est demandé à chaque connexion.

Le représentant des enseignants précise que c'est un choix de l'établissement, en effet le serveur GEPI est géré en sécurisé pour véhiculer les notes.

Il demande au Conseil Général une meilleure concertation entre le Conseil Général et les équipes pédagogiques dans le choix du matériel pédagogique afin que le matériel soit le plus adapté possible aux usages.

FIN DE LA SEANCE 20 h

Mme AVEZAC, déléguée de la Mairie, annonce qu'elle ne se représentera pas aux élections municipales. Elle est engagée dans le milieu associatif, culturel, gersois et régional.

Elle remercie les personnels, les parents, les enseignants pour l'accueil, l'ambiance au Collège Carnot qu'elle regrettera.

Monsieur le Principal la remercie vivement pour son aide et l'invite au Collège en fin d'année.

LISTE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 10
 PRESENTEE POUR INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 EXERCICE 2013

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire			Type et libellé opération	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
31/12/2013	22	1	SUB EQUIPEMENTS SPORTIFS	AP	CG32	2EEPS 7443	21 Ressources spécifiques	2 217.71	2 217.71
		2		AP	CG32	2EEPS			
31/12/2013	24	1	DELEGATION CREDITS SUPPLE	VE	BOP230	16FS- 7411	21 Ressources spécifiques	1 194.00	1 194.00
		2		VE	BOP230	16FS-			
31/12/2013	25	1	AJUSTEMENT CREDITS	SBN	ETAT	0BN 7411	21 Ressources spécifiques	76.56	76.56
		2		SBN	ETAT	0BN			

LISTE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 11
 PRESENTEE POUR INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 EXERCICE 2013

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire			Type et libellé opération	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
31/12/2013	26	1	VARIATIONS PRODUITS SCOLA	SRH	DIVERS	0SRH 7062	22 Constatations de produits scolaires	1 149.78	3 066.76
		2		SRH	LOCAT	0HEBERGE7083			-826.50
		3		SRH	DIVERS	7088			686.62
		4		SRH	DIVERS	0ONILAIT 7482			63.52
		5		SRH	CG32	0REVERSE			
		6		SRH	FONCT	0MAINTMA			
							1 840.62		

MOTION

Lundi 13 février 2014

Les représentants des enseignants du collège Carnot et les représentants des parents d'élèves constatent que le nombre d'heures attribuées pour la dotation horaire globale a encore diminué. Nous constatons également qu'une heure d'enseignement de l'anglais en sixième est supprimée.

Nous regrettons les décisions faites par le rectorat car ils affaiblissent les choix pédagogiques du collège et ne correspondent pas aux enjeux éducatifs pour la génération à venir.

Nous demandons le rétablissement de la quatrième heure d'anglais en classe de sixième ce qui maintiendra la dotation globale horaire.